

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22420**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Sciences de la santé – sciences et technologies mention : Prévention des Risques et Nuisances Technologiques (PRNT) spécialité : Risques nucléaires (RN)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université d'Aix Marseille, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

220p Spécialités pluritechnologiques des transformations (organisation, gestion), 340r Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (contrôle-prévention), 344p Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier d'Ingénieur Prévention des risques a pour objectif l'évaluation, la gestion et la maîtrise des risques inhérents aux activités humaines. Le préventeur œuvre à la protection de la santé de l'humain au travail et dans son environnement. Il pilote et/ou accompagne des projets en rassemblant, si besoin, les compétences afférentes techniques, scientifiques, technologiques, organisationnelles et/ou humaines. Pour cela il :

- définit et décline le plan, les actions et les démarches hygiène, sécurité, environnement
- met en place et fait évoluer les procédures, référentiels et consignes hygiène, sécurité et environnement et veille à leurs conformités d'application,
- s'occupe de la sensibilisation et la formation à la démarche hygiène, sécurité et environnement et à la prévention des risques,
- surveille et gère la conformité fonctionnelle, réglementaire ou de mise en œuvre des procédés, produits, installations et équipements,
- repère et étudie les non-conformités et les dysfonctionnements, diagnostique les causes et prend des mesures correctives,
- surveille et étudie les données hygiène, sécurité, environnement et présente les améliorations, évolutions,
- fournit une aide technique aux services production, maintenance, qualité,
- travaille dans un domaine : sécurité du travail, hygiène industrielle, démarche d'amélioration continue, risque technologique, biologique, chimique, système de management environnement -SME-, radioprotection, qualité, assurance qualité, sécurité des biens et des personnes, système management global qualité, sécurité, environnement -QSE-, système management qualité -SMQ-, maintenance
- délivre des autorisations d'activités et décide de leurs modalités d'exécution (habilitation, permis feu, port d'équipement spécial, ...)
- vérifie la conformité et la nature des produits, déchets, rejets ou en dirige le contrôle
- recommande des procédés, des méthodes de fabrication, des produits et des traitements pour réduire les pollutions, les risques
- choisit des fournisseurs/prestataires, négocie les conditions du contrat et veille à la réalisation de l'intervention, des produits, ...
- choisit des filières de traitement de déchets (industriels, spéciaux, ...)

Ce diplômé est un spécialiste de l'évaluation, de la gestion et de la maîtrise des risques et nuisances technologiques et industriels pour la protection et la préservation de la santé de l'homme et de son environnement. Il apporte à l'entreprise compétences et savoir-faire dans le domaine de l'inventaire des dangers, de l'analyse des risques, de la mise en place et de la gestion des moyens organisationnels, techniques et humains de prévention et/ou d'intervention .

Dans ce contexte :

- Sa maîtrise de la réglementation lui permet de l'appliquer en matière de radioactivité, radioprotection et sûreté,
- Sa maîtrise des méthodes d'analyse des risques le rend apte à les appliquer (ou à les faire appliquer) à l'ensemble des mesures de radioprotection et de sûreté en mode de fonctionnement normal ou dégradé.
- Sa maîtrise des règles générales d'exploitation (RGE) relatives au fonctionnement d'une installation nucléaire de base (INB), sa connaissance des concepts de contamination, radioprotection, criticité, irradiation, activation, sûreté et la réglementation afférente, ses fortes qualités rédactionnelles, lui donnent les compétences nécessaires pour analyser, rédiger et vérifier les documents inhérents et/ou afférents (techniques, normatifs, réglementaires) et constituer les référentiels sûreté utilisés par les concepteurs et les exploitants nucléaires documents qui vont leur permettre d'obtenir les autorisations nécessaires à l'activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'emploi sont : nucléaire, chimie et chimie fine, industrie pharmaceutique, pétrochimie, distribution et production d'énergie, agro-alimentaire, bureaux d'études, administration, métallurgie, production d'équipements, déchets, collectivités,....

Les compétences des diplômés Master PRNT spécialité « Risques Nucléaires » permettent d'intégrer des structures telles que le CEA, AREVA, l'IRSN, des bureaux d'études ou des sociétés de service travaillant pour l'industrie nucléaire.

Ils deviennent chef de projet, chargé d'affaires, manager QHSE, ingénieur,...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K23 : Propreté et environnement urbain

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Unités d'enseignements (UE):

1ère année - Semestre 1

UE 1 : Risques chimiques - 9 ECTS - Obligatoire

UE 4 : Analyse des Risques - Etudes de Cas - 8 ECTS - Obligatoire

UE 6 : Pollutions air, eau et sol - 7 ECTS - Obligatoire

UE 9 : Réglementation et législation - 6 ECTS - Obligatoire

1ère année - Semestre 2

UE 2 : Prévention Incendie - 6 ECTS - Obligatoire

UE 5 : Risques physiques - 9 ECTS - Obligatoire

UE 10 : Communication - 5 ECTS - Obligatoire

UE 13 : Management Q.H.S.E - 5 ECTS - Obligatoire

Sur les 2 semestres 1 et 2 :

AEM1(Alternance en entreprise) - 5 ECTS, English-E-Training, Projets tuteurés - 5 ECTS, Visites de sites et colloques

2ème année - Semestre 3

UE 3 : Risques Nucléaires - 7 ECTS - Obligatoire

UE 7 : Gestion des Déchets - Sites & Sols pollués - 6 ECTS - Obligatoire

UE 8 : Risques biotechnologiques - 5 ECTS - A choisir

UE 15 : Energétique - 5 ECTS - A choisir

UE 17 : Métrologie - 6 ECTS - Obligatoire

2ème année - Semestre 4

UE 18 : Sûreté nucléaire - 6 ECTS - Obligatoire

UE 12 : Anglais appliqué - 6 ECTS - Obligatoire

UE 11 : Informatique appliquée - 6 ECTS - A choisir

Sur les semestres 3 et 4 :

AEM2(Alternance en entreprise) - 21 ECTS, English-E-Training, Conduite de Projet - 4 ECTS, Visites de sites et colloques

ENSEIGNEMENT : 1300 heures d'enseignement théorique et pratique sur 2 années de mi-septembre à fin juin.

Le Master PRNT est délivré aux étudiant(e)s qui ont obtenu les 120 ECTS du parcours dont, obligatoirement, les 21 ECTS de l'alternance en entreprise de 2ème année et le 13 ECTS de la spécialité.

Les 2 années se déroulent en alternance (2 semaines d'enseignements à la faculté / 2 semaines en entreprise) en contrat d'apprentissage

ou de professionnalisation. La formation peut aussi être suivie en formation continue.
 Modalités d'obtention du diplôme : les UE sont capitalisables, le contrôle des connaissances est continu,
 semestres 1 et 2 :
 les UE sont compensables à l'intérieur des semestres et entre semestres
 semestres 3 et 4 :
 les UE sont compensables uniquement à l'intérieur du semestre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 70 % d'enseignants et 30% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé de 70 % d'enseignants et 30% de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 70 % d'enseignants et 30% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 70 % d'enseignants et 30% de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 70 % d'enseignants et 30% de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Certification PCR (Personne Compétente en Radioprotection) En cours de révision	CFPA (Confédération Fire Protection Agency) : 1ère partie du certificat INSSI (incendie) du CNPP

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation du diplôme en date du 6 novembre 2013 :

N° 20043419 en Sciences de la santé

N° 20120655 en Sciences et technologies

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011-2012 : 12F - 15H

2012-2013 : 15F - 22H

2013-2014 : 12F - 16H

<http://www.master-prnt.com/>

Autres sources d'information :

<http://www.master-prnt.com/>

<http://www.univ-amu.fr/>,

Lieu(x) de certification :

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Pharmacie - Campus Santé Timone - AMU - 27, bd J. Moulin - CS 30064 - 13385 MARSEILLE cedex 5

Historique de la certification :

Formation certifiée ISO 9001 depuis 2007